

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLESIASTIQUE.

EXAMEN CRITIQUE

DES

QUESTIONS

DE

FAIT ET DE DROIT,

SOULEVEES

DANS LA CAUSE CI-DEVANT PENDANTE A QUEBEC,

DEVANT LA COUR SUPERIEURE ET LA COUR DU BANC DE LA
REINE EN APPEL, ENTRE

LA FABRIQUE DE STE. FAMILLE

ET

MOYSE POULIN,

DANS LAQUELLE SE RATACHENT DE GRAVES QUESTIONS TANT DE
DROIT CIVILE-ECCLESIASTIQUE QUE DE DROIT HONORIFIQUE,
EN MATIERE DE BANCOS D'EGLISE.

QUEBEC:

DE L'IMPRIMERIE DE ST. MICHEL ET DARVEAU,

No. 11, rue Lamontagne, Basse-Ville.

1858.

23. *ignaut
contredit*